
Chapitre IX

Décisions adoptées par le Conseil de sécurité dans l'exercice de ses autres fonctions et pouvoirs

Note

Pendant la période considérée, le Conseil de sécurité a pris un certain nombre de décisions dans l'exercice de fonctions et pouvoirs autres que ceux concernant le maintien de la paix et de la sécurité internationales. La pratique du Conseil concernant ces décisions a été abordée ailleurs dans ce Supplément.

La pratique du Conseil en rapport avec a) la nomination du Secrétaire général et b) l'élection de membres de la Cour internationale de Justice est traitée dans le chapitre VI (les relations avec les autres organes de l'Organisation des Nations Unies).

Les décisions du Conseil de sécurité sur la question de l'admission de nouveaux membres à l'Organisation des Nations Unies sont traitées dans le chapitre VII.